



Gros probleme agence immobiliere

Par **cricri92idf**, le **25/06/2009** à **00:14**

Bonjour,
Bonjour à tous ! Voici mon problème je suis dans une petite agence immobilière dans le 92 et : la gérante (elle va sur ses 64 ans) de cette EURL n'avait toujours pas fait le nécessaire pour ma carte de négo. Normal !! Elle ne possède plus sa carte professionnelle depuis fin 2000 ni de garantie financière depuis 2001 la DGCCRF est passée en août 2008 suite à une demande du maire et du sous-préfet... de plus la police l'a mise en garde à vue il y a une semaine !! Interdiction d'exercer dans son local jusqu'au jugement en novembre 2009...
Elle exerce depuis 2000 dans l'illégalité et touche du « black » sur les ventes et locations... impossible de reprendre sa garantie !
Concernant son loyer ; un jugement est passé en juin pour retard de plus de 15000 euros plus les deux trimestres de cette année...risque d'expulsion en septembre
Pour les impôts un retard de TVA pour minimum 17000 euros
Le reste un détail !!! Des dettes envers des clients généreux, dette pour son avocat et son comptable...
J'ai une solution à lui proposer mais j'ignore si cela est possible, comment lui présenter les choses et comment mettre cela en place.
Un ami possédant des agences me propose de reprendre l'agence comme succursale d'une autre sur le 92 qu'il possède. De me placer en responsable d'agence et la garder comme négo. Pour le moment... Pour cela elle doit faire une cessation d'activité et lui céder pour 1 euro symbolique...
Ma question : est-ce que cela va être suffisant pour reprendre les choses en main et comment résoudre le problème du loyer ainsi que la TVA.....
Voilà merci de vos réponses
PS Cette agence est très bien située et je possède un bon charisme sur ma zone, je souhaite garder cette agence...

Par **member101**, le **25/06/2009** à **02:35**

Bonsoir !
Commencez à dresser une liste complète avec les pour et les contres pour les 3

partis (et des autres, s'il y a plus).rnrnTraduisez les pours et contres aussi exacte que possible en euros.rnrnTrouver des solutions qui tient compte des intérêts des partis impliqués.
rnrnN'oubliez pas de communiquer avec la propriétaire.rnrnSurtout, contactez un expert pour ne pas bâtir votre entreprise (et futur financier) sur les sables mouvants. rnrnBon courage !